Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)

RÉGION RÉUNION
www.regionreunion.com

» RÉGION RÉUNION

Contrat de filière Énergies renouvelables



Financé par l'Union européenne

Plan régional de développement économique
La nouvelle économie
La Réunion 2030

» Sommaire

1. LE CONTRAT DE FILIÈRE, DE SA DÉFINITION À SON APPLICATION p.4

1.1. Définition p.4

1.2. Production p.4

1.3. Déclinaison territoriale du contrat p.5

1.4. Gouvernance et suivi du contrat p.5

2. PANORAMA SYNTHÉTIQUE ET CO-CONSTRUIT DE LA FILIÈRE ÉNERGIES RENOUVELABLES À LA REUNION p.7

2.1. Périmètre et acteurs de la filière sur la chaine de valeur p.7

2.2. Finalités de la filière face aux enjeux du territoire p.7

2.3. Analyse SWOT p.8

3. STRATÉGIE ET FEUILLE DE ROUTE OPERATIONNELLE p.9

3.1. Vue synthétique du plan d'actions p.9

3.2. Détail des fiches actions p.10

3.3. Système opérationnel de travail – rôles, processus et outils p.20

4. SIGNATAIRES p.21

5. ANNEXES p.22

5.1. Quelques chiffres proches de la filière p.22

» 1. Le contrat de filière, de sa définition a son application

1.1 DÉFINITION

Le SRDEII définit le contrat de filière en ces termes :

A l'issue du diagnostic, les acteurs et les pouvoirs publics s'accorderont sur un contrat de filière précisant l'ambition de la filière en matière de création de valeur, d'emplois, de transition écologique et énergétique et les moyens consacrés à un plan d'action partagé.

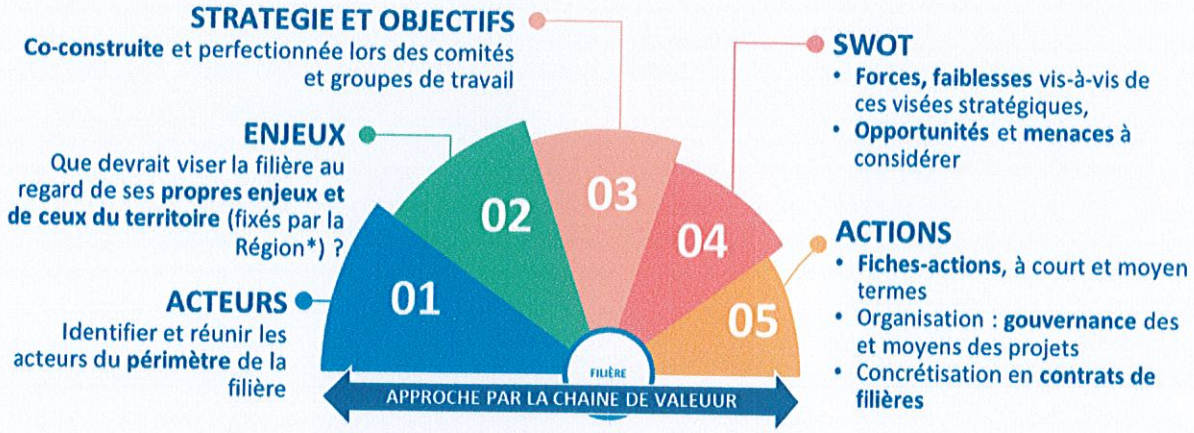
Le contrat de filière apparaît comme l'aboutissement et la matérialisation de la démarche engagée par les comités de filières, et vise à dégager les priorités et les objectifs de la filière à moyen terme (en conformité avec le SRDEII). Il fait donc suite à une phase de concertation engagée à travers les comités de filières. Le contrat de filière est décliné sous la forme d'actions opérationnelles (à travers des fiches actions).

1.2 PRODUCTION

Les éléments de ce contrat, incluant le panorama synthétisé, sont issus d'un travail de recherche et de documentation[1] qui a été systématiquement confronté avec les parties prenantes présentes de la filière.

- Il a tout d'abord été question début 2019, de cerner le **périmètre** de la filière (acteurs, activités) ;
- Puis de partager les **enjeux** autour des axes du SRDEII et de concrétiser les réflexions en posant collectivement les buts que devrait se fixer la filière pour une **filière dynamique, écologique et solidaire ;**
- Une **stratégie** a été formulée et validée par les acteurs ;
- A l'aune de cette stratégie les acteurs ont partagé les éléments constituants, sur toute la chaîne de valeur, les **forces et faiblesses** ainsi que les **risques** à prendre en compte et les **opportunités** saisissables.

Cela a permis de déboucher, fin 2019, sur un **plan d'action** de filière.



Puis en 2019, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) a rebattu les cartes :

- Autonomie complète du territoire visée à horizon 2035 et misant sur la pluralité des technologies et des sources de production, qui doivent devenir des sources renouvelables ;
- Tout en projetant une demande croissante, notamment du fait de la conversion du parc de véhicules thermiques en véhicules hybrides ou électriques.

[1] Cf. bibliographie en annexes

Le SRDEII est l'opportunité de développer une filière économique écologique, ancrée dans son territoire et vivier d'emploi local.

Les axes initiaux de développement ont été selon les cas, renforcés (ex : la formation), complétés (ex : cycle de vie des équipements, participation citoyenne) ou dépriorisés pour répondre aux enjeux majeurs suivants :

- S'assurer que les entreprises auront les **moyens humains** nécessaires pour atteindre les objectifs régionaux : GPEC, mise à jour de la carte des formations, ...
- Sur le **cycle de vie des équipements** : définir les niveaux de réindustrialisation et explorer des modèles d'économie circulaire pour les équipements en fin de fonctionnement (sont en jeu les décisions politiques et les financements).

1.3 DÉCLINAISON TERRITORIALE DU CONTRAT

Conformément au SRDEII, le contrat de filière peut être décliné « à l'échelle des territoires en étroite concertation avec les EPCI ».

1.4 GOUVERNANCE ET SUIVI DU CONTRAT

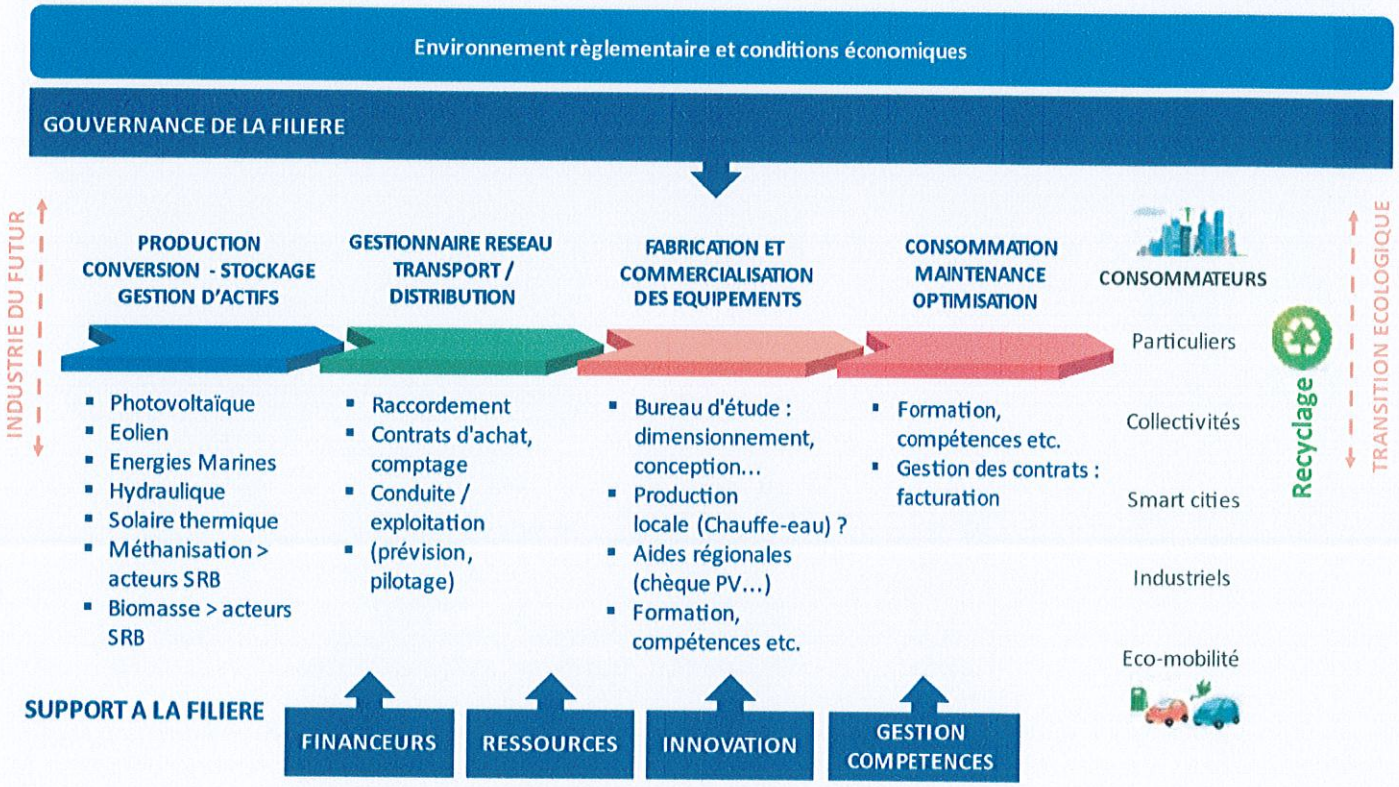
Le **Comité de Filière** (CF) est un organe de production et de suivi du contrat et se décrit comme suit :

- Il est composé de représentants des services de l'État et de la Région, des organisations professionnelles de la filière, des pilotes de fiches-actions et d'organismes soutiens intégrés à la filière (Cf liste dans la cartographie). Il peut convier selon l'ordre du jour des contributeurs clés des actions.
- Il se réunit une à deux fois par an.
- Sa mission est de :
  - **Piloter le contrat :**
    - **Suivre l'état d'avancement** des actions et l'évolution des indicateurs ;
    - **Évaluer** les résultats et **réajuster** (délais, contributeurs, contenu d'action, ...) ;
    - Vérifier la **transversalité** entre les actions ;
    - **Communiquer** ses conclusions à l'ensemble des parties prenantes de la filière et également lors d'instances connexes s'inscrivant dans un contexte plus global (en particulier le pilotage stratégique au niveau du SRDEII) ;
    - Œuvrer à l'amélioration continue du dispositif.
  - **Le faire évoluer conformément aux besoins du territoire :**
    - En s'attachant à vérifier si le cap initial est toujours adéquat, à rester agile dans les objectifs des fiches-actions (ne pas hésiter à faire bouger les moyens du moment que la fin est toujours visée) ;
    - En faisant le lien avec les actions menées par ailleurs. A ce titre, le Comité de filière doit impérativement interagir avec :
      - » Les **institutions publiques** en tant qu'**acteurs de la production** d'ENR (déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics par exemple) qu'en tant qu'**utilisateurs** (plans de mobilité, choix d'un parc favorisant la mobilité douce par exemple), et responsables de l'**aménagement du territoire** ;
      - » Les travaux de la **Spécialisation intelligente S3.**

2. Panorama synthétique et co-construit de la filière énergies renouvelables à La Réunion

Le périmètre, les finalités, la stratégie et les acteurs seront amenés à constamment évoluer. Le comité de filière du 2 juin 2022 a abouti au cadre suivant.

2.1 PÉRIMÈTRE ET ACTEURS DE LA FILIÈRE SUR LA CHAINE DE VALEUR



2.2 FINALITÉS DE LA FILIÈRE FACE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

RASSEMBLER LES PROFESSIONNELS ET LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS autour d'une stratégie partagée de développement de la filière EnR, en cohérence avec les autres filières du **SRDEII** et la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie**

SOUTENIR LA DYNAMIQUE D'INNOVATION ET DE R&D sur les technologies matures et à fort potentiel



RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ de la filière, conforter son potentiel de valeur ajoutée et d'emplois

IDENTIFIER LES MÉTIERS À FORT POTENTIEL d'export et de rayonnement international en valorisation le savoir-faire, les domaines de spécialisation et les compétences réunionnaises

ANCRER LA FILIÈRE SUR SON TERRITOIRE en adoptant une approche inclusive et socialement responsable

2.3 ANALYSE SWOT

• Forces

- Diversité des sources d'énergie
- Maturité de l'écosystème de l'innovation
- Capacité à mobiliser des financements

• Faiblesses

- Difficultés de recrutement qui ne cessent de s'accentuer au regard de la croissance du marché
- Injonctions contradictoires entre un modèle de société frugal et une société de consommation mondialisée
- Un handicap structurel lié à l'insularité du territoire
- Profondeur des gisements de biomasse locale
- Une filière qui nécessite une prise de risque politique conséquente au regard des forts enjeux financiers et du faible recul sur les rendements offerts par les différentes solutions technologiques envisagées

• Opportunités

- Résilience énergétique du territoire dans un contexte de ZNI
- Création d'emplois
- Réindustrialisation du territoire

• Menaces

- Capacité du territoire à produire suffisamment d'énergie pour répondre à l'effet rebond et à la croissance de la demande
- Augmentation des frais d'approche et des délais d'approvisionnement
- Des innovations technologiques pouvant avoir un fort impact sur l'environnement (rareté des ressources, rendement des équipements, gestion des déchets, ...)

» 3. Stratégie et feuille de route opérationnelle

3.1 VUE SYNTHÉTIQUE DU PLAN D'ACTION

Le contrat consiste, dans le cadre de la stratégie de filière, à déployer le plan d'action suivant :

Vision synthétique du plan d'actions envisagé pour le contrat 2022-2028 de la filière Énergies renouvelables

A l'issue du comité du 02/06/22

1 FINANCEMENTS

Accompagner le développement de la filière **en encourageant les particuliers à s'équiper** et **consolider la trésorerie des entreprises grâce à des outils fiscaux et de financement** assurant la continuité entre les différents dispositifs européens et publics.

Porteur : Région Réunion

2 COMPÉTENCES

Garantir l'adéquation d **es compétences et emplois nécessaires** à la couverture des besoins du marché et en lien avec les objectifs opérationnels de la PPE, grâce à une GPEC et l'adaptation de l'offre de formation.

Œuvrer à l'attractivité de la filière

Porteur : Région Réunion, Préfet de la Région Réunion

3 INTERNATIONALISATION

Identifier les **domaines de spécialisation** et **les critères de différenciation commerciale** de la Réunion à l'export, concernant les **services et l'ingénierie prioritairement** et certains matériels

Faire pivoter les modèles et **structurer une filière tournée vers l'extérieur.**

Porteur : Région Réunion

4 ÉCO. CIRCULAIRE

Renforcer les filières déjà existantes et développer de nouvelles filières spécifiques à certaines EnR (PV, chauffe-eaux solaires etc.) pour encourager l'économie circulaire : **réemploi, transformation et valorisation des déchets issus des EnR.**

Porteur : Région Réunion

5 PARTICIPATION CITOYENNE

Engager les citoyens dans un projet de territoire fédérateur aligné sur les enjeux liés au changement climatique, en **levant les méconnaissances**, en **rendant la transition énergétique et le développement des ENR désirables, à porté de tous et de la volonté de chacun**

Porteur : Région Réunion

3.2 DÉTAIL DES FICHES ACTIONS

3.2.1 / FICHE ACTION 1 - FINANCEMENT

En quoi l'action concoure-t-elle au développement économique ?

Elle s'attache à activer la consommation des ménages (équipement en panneaux solaires, chauffe-eaux, travaux d'isolation, ...), en aidant les particuliers à « sauter le pas » grâce à des aides financières.

Elle donne un coup de pouce au secteur qui prend des risques en investissant beaucoup (équipements, démarches) : financement, fiscalité, ingénierie, ...

AXE 1 : FINANCEMENT

BESOIN IDENTIFIÉ, ENJEUX, OBJECTIFS & FINALITÉS

Rappel de la problématique et/ou des travaux réalisés

- Appuyer les ambitions du territoire associées à la programmation pluriannuelle de l'énergie.
- Garantir le cadre et déployer les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Description synthétique et résultats attendus du projet

- Accompagner le développement de la filière et consolider la trésorerie des entreprises.
- Assurer une continuité temporelle dans les délais de financement et la continuité entre les différents dispositifs (POE, Programme de relance, ...)
- Déployer des dispositifs de relais financiers pour les entreprises du secteur, les collectivités et les particuliers consommateurs.

MOYENS À MOBILISER (financiers, organisationnels ...)

- Etat des lieux de l'efficacité des aides existantes au niveau local, national et international
- Projection programmatique des dispositifs mobilisables sur la période couvrant la PPE
- Soutien BFR/trésorerie
- Définition d'un référentiel d'éligibilité permettant de faciliter les étapes d'orientation et d'instruction des dossiers de demande de financement

RESPONSABLE D'ACTION / CONTRIBUTEURS

Porteur :

- Région DGAEE

Contributeurs :

- SPL Horizon, BPI, AFD, CDC, DEAL, Etat, EDF ,TEMERGIE, ADEME, Banques privées, Fonds d'investissement, Guichet unique FEDER, DEECB

POINTS STRUCTURANTS DU PROJET / CLES DE SUCCES

Projets connexes, points incontournables, états de fait, prérequis

- Implication des financeurs et acteurs bancaires dans la pour la refonte de l'offre financière d'accompagnement des professionnels et des particuliers *(notamment dans le cadre du Plan Solaire)*
- Taxonomie européenne

Facteurs de succès

- Nombre de projets accompagnés
- Taux de consommation des enveloppes budgétaires
- Création d'emplois

AXE 1 : FINANCEMENT

CALENDRIER DES REALISATIONS OU LIVRABLES ET INDICATEURS VISÉS

COURT TERME

- **Recenser et mettre à jour la cartographie des dispositifs et de la consommation des enveloppes** en y intégrant notamment les informations collectées sur les dispositifs à destination des ménages
- **Collecter les retours d'expérience des entreprises** sur leur connaissance/usage des dispositifs (KPI :Nombre de TPE-PME ayant les fonds)
- **Organiser un groupe de travail avec des financeurs** pour identifier les freins, les leviers et les produits de financement à élaborer.
- **Enrichir l'offre d'accompagnement des particuliers** pour clarifier les dispositifs de financement pertinents à chaque étape du financement de l'achat à la réparation et redéfinir le rôle des assureurs en cas de panne, casse et étendre l'offre de financement aux consommables etc. ex : https://infoenergie.re/
- **Encourager les réponses aux Appels à Projets** portés par les collectivités en collaboration avec le secteur privé :
  - Faire de la pédagogie auprès des collectivités publiques sur l'intérêt des Appels à Projets
  - Identifier les financements publics de ressources dédiées à l'ingénierie de projet au sein des collectivités (ex : plan d'investissement FR 2030)
  - Structurer des documents juridiques standards prêt à l'emploi par les collectivités

MOYEN TERME

- **Rendre accessible la législation pour les entreprises :**
  - traduire de manière plus simple et lisible la taxonomie européenne
  - Adapter le référentiel d'éligibilité au contexte local
- **Former et accompagner les banques et investisseurs** à mieux maîtriser le secteur EnR :
  - **Mettre en visibilité la stratégie régionale EnR**
  - **Rassurer les banques et diminuer leur aversion au risque en leur apportant des connaissances techniques sur les EnR** (ex : prestation d'ingénieurs experts pour évaluation de dossiers de demande de financement)
  - **Mettre en place des labels** valorisant dans leur reporting extra-financier les entreprises du secteur EnR et celles équipées en EnR
- **Accompagner les entreprises :**
  - à clarifier les dispositifs pertinents à chaque étape du financement et anticiper leurs évolutions sur les 6 mois -1 an
  - dans leur demandes de financement
  - à anticiper les évolutions du marché
  - à comprendre, contourner et lever les blocages réglementaires /autorisations environnementales
- **Organiser l'offre financière de soutien à l'export et clarifier les objectifs stratégiques :** quelles sont les zones et les produits prioritaires (Europe/monde ; moyens/compétences)?
- **Adapter les dispositifs de financement des acteurs EnR :**
  - Élaborer des solutions de financement spécifiques à chaque technologie
  - Élaborer une solution pour le BFR pour temporiser les délais de mise en service chez les clients (dus notamment au retard sur le fret et sur la pénurie de composants électroniques)
  - Revoir la fiche action FEDER pour élargir les critères d'éligibilité de financement à davantage d'équipements et de consommables
  - Revoir l'octroi de mer pour équilibrer les mesures d'exonération et de réduction des taxes entre les différentes sous-filières EnR et les composants utilisés (cf : exonération sur le photovoltaïque uniquement)
  - Rediscuter / réévaluer l'impact de la Loi Finance 2023 pour équilibrer les mesures d'encadrement et de plafonnement des prix selon les types d' EnR
  - Renégocier les tarifs de rachat de l'énergie (ex : prix pour le 500 kWc en PV)
  - Créer une solution de financement participatif pour créer un engouement sociétal et contribuer à faire évoluer les mentalités des consommateurs (ex : Time for the Planet Péi)
- **Anticiper et coordonner les différents dispositifs et enveloppes de financement** (KPI :% de financement par financeur, taux de progression d'utilisation d'enveloppe)

LONG TERME

- **Établir le bilan sur l'efficacité** des soutien économiques
- **Mener une étude sur la pérennité** des modèles d'affaires

3.2.2 / FICHE ACTION 2 - COMPÉTENCES

En quoi l'action concoure-t-elle au développement économique ?

La Réunion a des objectifs ambitieux de changement de sources d'énergie et de renforcement de la performance. Mais sans main d'œuvre qualifiée rien ne sera possible. Il faut donc anticiper les besoins, susciter des vocations, former et professionnaliser les futurs travailleurs de la filière aux nouvelles techniques.

AXE 2 : COMPÉTENCES

BESOIN IDENTIFIÉ, ENJEUX, OBJECTIFS & FINALITÉS

Rappel de la problématique et/ou des travaux réalisés

- Besoin de garantir l' **adéquation des savoir-faire** avec les besoins du marché et en lien avec les objectifs opérationnels de la PPE (ex : besoin des solaristes pour le déploiement massif de panneaux photovoltaïques)
- **L'attractivité** de la filière est un enjeu non seulement d'un point de vue adéquation des compétences aux besoins, mais également en ricochet pour accompagner l'engagement citoyen vers la maitrise de l'énergie et les énergies renouvelables
- Des pistes existent déjà : passerelle charpentier - électricien pour les solaristes, techniques liées à l'éolien, l'hydrogène, la méthanisation et évolutions amenées par la règlementation (ex : véhicules électriques)

Description synthétique et résultats attendus du projet

- Développer une vision claire et exhaustive de l'existant afin de **combler les lacunes** dans l'offre de formation actuelle et identifier les **passerelles pertinentes**
- Identifier les certifications et habilitations en lien avec les **standards nationaux et européens**

MOYENS À MOBILISER (financiers, organisationnels ...)

- Prestation de l'actualisation de cartographie, GPEC et évolution de l'offre

RESPONSABLE D'ACTION / CONTRIBUTEURS

Porteur :

- Région et DEETS

Contributeurs :

- SPL Horizon, Acteurs de la formation, DEAL, Interprofession, CMA – URMA, Campus Métiers, CCIR, Rectorat, AFPA

POINTS STRUCTURANTS DU PROJET / CLES DE SUCCES

Projets connexes, points incontournables, états de fait, prérequis

- Audit de l'existant déjà réalisé : Une centaine de formations existe, mais pas de doctorat, intégration de la problématique énergétique dans d'autres formations
- Faire le lien avec les besoins de compétences qui seront identifiés avec le développement d'une économie circulaire (FA5)

Facteurs de succès

- Se coordonner avec les acteurs de l'innovation, l'université et les secteurs économiques
- Développer une expertise prospective de l'évolution des compétences sur le marché de l'emploi, en lien avec l'AFPA
- Lier la question des ENR à la semaine de l'industrie

CALENDRIER DES REALISATIONS OU LIVRABLES ET INDICATEURS VISÉS

COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
• S'assurer de l'actualisation et de la diffusion de l'offre de formation Energie / EnR, en allant dans le détail des niveaux • Recenser les besoins de la filière • Voir l'opportunité, avec les acteurs, de mettre en place un des outils de **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** (CEP, EDEC, ADEC...) • Identifier les publics cibles, en particuliers les bacheliers • Faire la promotion des métiers de la filière	• Adapter l'offre de formation en fonction de la projection des besoins (objectif : 80% des besoins couverts), notamment en « colorant des niveaux existants (ex: Génie Industriel) • Établir des parcours de formation complets, par la coordination des différents acteurs • Campus des métiers de l' EnR ? • Ouvrir les métiers aux publics en demande de reconversion, identification des métiers émergents ou porteurs, en lien avec les acteurs et en concertation.	• Structurer l'offre de formation continue • Organiser des cycles réguliers de mise à jour des référentiels au regard de l'évolution des besoins

3.2.3 / FICHE ACTION 3 - INTERNATIONALISATION

En quoi l'action concoure-t-elle au développement économique ?

Car elle permet de trouver des débouchés supplémentaires pour nos entreprises locales et facilite la coopération avec nos voisins. Nous pourrons plus facilement attirer des talents pour contribuer à l'essor de l'île.

AXE 3 : INTERNATIONALISATION

BESOIN IDENTIFIÉ, ENJEUX, OBJECTIFS & FINALITÉS

Rappel de la problématique et/ou des travaux réalisés

- Opportunités d'innovation et de débouchés par l'export, face à un marché local fortement concurrentiel et marqué par la commande publique, mais...
- Compétition tarifaire asiatique rude
- Complexité logistique
- Risques et coûts (Risque financier à l'export, Coûts de prospection, Coût d'adaptation des produits existants, Coûts liés aux délais clients et sécurisation des transactions, Risque de change, Opérations de montants conséquents – investissement initiale)

Description synthétique et résultats attendus du projet

- Identifier les **domaines de spécialisation** et **les critères de différenciation commerciale** de la Réunion à l'export, concernant les **services et l'ingénierie prioritairement** et certains matériels (ex: chauffe -eau de haut niveau)
- Faire pivoter les modèles et **structurer une filière tournée vers l'extérieur**

RESPONSABLE D'ACTION / CONTRIBUTEURS

Porteur :

- Région

Contributeurs :

- Team France Export, Nexa, Témergie , CPME, Medef, Business France, AFD, Cap Business OI (UCCIOI), COI, BPI, Interreg, CCE

POINTS STRUCTURANTS DU PROJET / CLES DE SUCCES

Projets connexes, points incontournables, états de fait, prérequis

- Lien avec le marketing territorial

Facteurs de succès

- Capitaliser sur les implantations existantes d'acteurs en dehors du territoire et les circuits de dépendance industrielle avec les pays de la zone et plus largement sur la chaine de valeur métier.
- Ne pas chercher à embarquer tout le monde dès le début mais avoir une vision claire du tissu économique pour viser des complémentarités entre les acteurs
- Développer tout ce qui favorise la connaissance des acteurs de la zone Océan indien et concoure à faciliter une dynamique de coopération

MOYENS À MOBILISER (financiers, organisationnels ...)

- Mobilisation du Pole Régional et des réseaux mauriciens

CALENDRIER DES REALISATIONS OU LIVRABLES ET INDICATEURS VISÉS

COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME
• Établir la **cartographie** de l'offre réunionnaise déjà présente à l'export (implantation, programmes, projets, ...) • Identifier les **métiers porteurs** pour l'exportation valorisant le savoir-faire et les compétences réunionnaises • **Partager le retour d'expérience** des acteurs pionniers • Mettre en place une veille sur les appels à projets et appels d'offre de la zone OI	• Structurer l'offre ENR réunionnaise en amont, mise en place d'un site, offre commerciale (marketing, emballage, juridique), critères de différentiation, ... • Organiser l'activité de **veille** sur les marchés publics étrangers • Fédérer les acteurs autour d'actions de **prospection collective** (jouer groupés)	• Animer et coordonner les activités d'intelligence économique • Etablir la position de La Réunion dans la chaine de valeur mondiale de RUP

AXE 3 : INTERNATIONALISATION

CALENDRIER DES REALISATIONS OU LIVRABLES ET INDICATEURS VISÉS		
COURT TERME	**MOYEN TERME**	**LONG TERME**
• Établir la **cartographie** de l'offre réunionnaise déjà présente à l'export (implantation, programmes, projets, ...) et une veille sur les appels à projets et appels d'offre de la zone OI • Identifier les **métiers porteurs** pour l'exportation valorisant le savoir-faire et les compétences réunionnaises • **Partager le retour d'expérience** des acteurs pionniers	• Structurer l'offre ENR réunionnaise dès l'amont, mise en place d'un site, offre commerciale (marketing, emballage, juridique), critères de différentiation, ... • Organiser l'activité de **veille** sur les marchés publics étrangers • Fédérer les acteurs autour d'actions de **prospection collective** (jouer groupés)	• Animer et coordonner les activités d'intelligence économique • Etablir la position de La Réunion dans la chaine de valeur mondiale de RUP

3.2.4 / FICHE ACTION 4 - PARTICIPATION CITOYENNE

En quoi l'action concoure-t-elle au développement économique ?

Si les réunionnais ne s'engagent pas sur une évolution des modes de transport, de consommation, de gestion de l'énergie en général et dans leur logement, alors les savoir-faire locaux ne pourront pas trouver de marchés, la fiche s'attache à s'intéresser aux réunionnais et leur trouver des solutions pour leur qualité de vie et l'environnement.

Chacun peut demain produire de l'énergie, tout en faisant vivre des entreprises et ainsi augmenter son pouvoir d'achat et réduire son impact sur l'environnement.

AXE 4 : PARTICIPATION CITOYENNE

BESOIN IDENTIFIÉ, ENJEUX, OBJECTIFS & FINALITÉS

Rappel de la problématique et/ou des travaux réalisés

- Les ENR sont plus « visibles » que les énergies fossiles et sont plutôt associés à des messages peu mobilisateurs et contradictoires avec la force de frappe de la publicité et les aides/messages sur le pouvoir d'achat ainsi que les subventions
- Contexte à **fort enjeu de développement socialement harmonieux** et inclusif de la filière
- Performance économique attendue et opportunité de développement social par l'emploi
- Engagement des citoyens dans un projet de territoire fédérateur aligné sur les enjeux liés au changement climatique

Description synthétique et résultats attendus du projet

- Communiquer pour **élever le niveau de connaissance** de ce que sont les ENR, les impacts des comportements sur la consommation en énergie – (voir élargir à l'impact climat)
- Agir pour **l'attractivité de la filière** et créer des opportunités d'emploi
- Communiquer auprès les citoyens sur les **dispositifs financiers** mis à leur disposition

MOYENS À MOBILISER (financiers, organisationnels ...)

- Gouvernance de l'énergie
- Prestation d'agences de communication
- Cartographie des initiatives citoyennes
- Inventaire et mesure d'efficacité des actions de promotions existantes
- Enquête publique

RESPONSABLE D'ACTION / CONTRIBUTEURS

Porteur :
- Région

Contributeurs :
- SPL Horizon, EDF, ADEME, DEAL

POINTS STRUCTURANTS DU PROJET / CLES DE SUCCES

Projets connexes, points incontournables, états de fait, prérequis

- Intégration des initiatives dans la gouvernance énergie
- Lien avec la mobilité
- Application « Mes gestes climats » de l'ADEME – à adapter au contexte local pour prendre en compte l'importation
- Convention citoyenne sur le climat
- Projet ECORUN

Facteurs de succès

- **Rendre la transition désirable et à portée de tous**
- **Partir du citoyen réunionnais et de ses priorités et craintes quotidiennes**, et pas uniquement de valeurs collectives; montrer les ENR comme une **réponse aux difficultés sociales et financières**→ stratégie gagnant-gagnant
- Appuyer la communication sur les aspects positifs des ENR : à la main de chacun (chacun peut maitriser ses besoins et sa demande en énergie), source de revenus directs (chacun peut produire de l'énergie, participer à des financements)
- Tenir compte de la **systémie** pour une action cohérente (la communication, les discours des élus, les aides aux ménages) et pragmatique puis envisager des leviers complémentaires (responsabilisations, sanctions, incitations)
- S'engager à communiquer sur la **durée**
- Cibler également le public scolaire et parascolaire

AXE 4 : PARTICIPATION CITOYENNE

CALENDRIER DES REALISATIONS OU LIVRABLES ET INDICATEURS VISÉS	
COURT TERME	**MOYEN TERME**

• Vulgariser la PPE auprès des citoyens, notamment **en rectifiant des méconnaissances** :
  • La **valeur de l'énergie** est différente de la facture d'électricité
  • **Péréquation de la facture d'électricité** : double affichage, communications, ...
  • Coûts (ex: impact carbone) et apports (économies d'énergie)
• Communiquer auprès de la population sur les dispositifs d'aide existants dans le cadre des actions de MDE et EnR et analyser les dispositifs effectivement utilisés par les ménages et usagers : nombre de ménages bénéficiaires, budgets, économie d'énergie générées
• Organiser une concertation amont des citoyens via la plateforme Cap Citoyen Réunion
	• Etablir un modèle de concertation, de coopération et d'inclusion durable avec les citoyens, notamment créer un groupe de « Communication citoyenne » inséré dans la nouvelle gouvernance Energie
	• Établir la stratégie de coordination avec les autres organisations ou associations en lien avec la population réunionnaise

3.2.5 / FICHE ACTION 5 - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En quoi l'action concoure-t-elle au développement économique ?

Car gérer les déchets, c'est créer des emplois (collecte, traitement) et respecter notre île. C'est aussi aider les entreprises à revaloriser leurs déchets (ex : les agriculteurs peuvent valoriser les sur le fumier d'élevage grâce à la méthanisation).

AXE 5 : ECONOMIE CIRCULAIRE

BESOIN IDENTIFIÉ, ENJEUX, OBJECTIFS & FINALITÉS

Rappel de la problématique et/ou des travaux réalisés

- Réflexion sur l'opportunité de développer une filière d'économie circulaire et de traitement des déchets issus des industries EnR
- Des opportunités de filières à développer : PV et thermique, nouvelles technologies de batteries et Li -ion (systèmes domestiques et VE), batteries plomb, onduleurs, cuves...).
- Problématique de recyclage, de réemploi, de revalorisation et de reconditionnement du parc installé
- Besoin d'accompagnement, de développement de la filière par la gestion du parc existant et de la mise en place ou le renforcement des filières de traitement de déchets adéquates

MOYENS À MOBILISER (financiers, organisationnels ...)

- Etudier les alternatives au traitement actuel des DEEE au sein de la filière ENR avec en premier lieu les possibilités offertes par l'économie circulaire (recyclage / revalorisation des MP + reconditionnement)
- Valoriser les sources alternatives de production d'énergie dans une approche circulaire (huiles alimentaires usagées – déchets bois issus des activités économiques [déchets palettes + meubles + bois construction, etc.], des déchets verts...).

RESPONSABLE D'ACTION / CONTRIBUTEURS

Porteur :

- Région

Contributeurs :

- Cluster Green, EDF, DEAL, DEETS, ADEME, SICR, Synergie péi, Albioma, Témergie , SPL Horizon, Intercommunalités

POINTS STRUCTURANTS DU PROJET / CLES DE SUCCES

Projets connexes, points incontournables, états de fait, prérequis

Facteurs de succès

- Reporting sur les dispositifs effectivement utilisés par les ménages et usagers : nombre de ménages bénéficiaires, budgets, économies d'énergie générées
- Nombre de projets industriels fonctionnant en circularité entre les acteurs
- Volumétrie de gisement et de traitement des différentes typologies de déchets
- Taux de réemploi des équipements existants

AXE 5 : ECONOMIE CIRCULAIRE

CALENDRIER DES REALISATIONS OU LIVRABLES ET INDICATEURS VISÉS		
COURT TERME	**MOYEN TERME**	**LONG TERME**
• **Cartographier les différentes parties prenantes, identifier les gisements et analyser le cycle de vie et de re-transformation des déchets :** o les matériaux et composants communs aux différentes filières (EnR et hors EnR) o les outils et acteurs de l'économie circulaire - EPCI - filières REP (SICR) - associations (Ressourcerie VIMR etc.) - acteurs cartographiés par l'axe économie circulaire de la sous filière solaire (traitement du PV, chauffe-eaux etc.) - acteurs de l'ESS sont un appui pour récolter les informations (DEEE, la CRESS, ADRIE, Emmaüs) - observatoire des déchets AGORAH o les types de déchets et les besoins en matériaux des différents acteurs pour identifier les recoupements o identifier pour chaque type de déchet les procédés de transformation / réemploi, les compétences nécessaires, le produit obtenu et ses applications possibles, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre la masse critique nécessaire pour viabiliser la filière (import/export) • **Favoriser la mise en place de filières REP locales** sur la revalorisation des déchets (traitement des différents types de batteries, chauffe-eaux etc.) • **Structurer la collecte des déchets** en partenariat avec les acteurs déjà en place (ESS, associations etc.) • **Réaliser une étude d'opportunité économie circulaire insulaire** sur l'ensemble des filières EnR • **S'inspirer pour transposer :** o réaliser un benchmark des modes d'organisation dans les autres régions o organiser des « voyages d'étude » ou « learning expedition » en métropole et dans les autres DROM-COM • **Faire de la pédagogie grand public et auprès des entreprises** au sujet du tri, notamment auprès des entreprises générant des déchets industriels et gravats	• **Réaliser une GPEC** pour identifier les compétences à mobiliser en fonction des éléments de la cartographie, une fois cette dernière réalisée et selon l'appropriation par les acteurs • **Fédérer les acteurs de la filière bois** pour usage biomasse • **Mener des actions de coordination** des travaux à mener avec les acteurs régionaux (cluster déchet de la COI / Cap Business OI), notamment sur les déchets dangereux • **Mener une étude de faisabilité** d'une plateforme économie circulaire	• **Intégrer une mesure globale d'impact** sur les dispositifs d'incitation énergétique • **Valoriser les labels** existants, envisager un label « NouLaFé » sur la filière recyclage

3.3 SYSTÈME OPÉRATIONNEL DE TRAVAIL - RÔLES, PROCESSUS ET OUTILS



- **Parties-prenantes de la filière :** opérateurs et fédérations représentatives, institutions publiques, donneurs d'ordre et financeurs, organismes de recherche, structures de formation, ... (cf. cartographie)
- **Pilotes et contributeurs** clés d'une fiche action
- Un **consultant projet** (PMO – Project Management Officer) référent et un binôme

- **Le Comité de filière (CF)** : organe de pilotage stratégique
- **Les Groupes de travail (GT) :**
- Ont pour cadre les fiches actions
- Le pilote est garant de l'avancement des actions de sa fiche
- Le pilote organise des bilatérales ou des réunions selon le sujet à adresser
- Se fait accompagner du PMO du SRDEII qui apporte un soutien méthodologique pour structurer le travail et aider le pilote à rendre compte en Comité de filière

- Mise à disposition d'une **gestion documentaire partagée en ligne,** avec des répertoires de travail (par Groupe de travail) et des répertoires « ressources » communs et partage des supports et comptes-rendus des Comités de Filière
- **Outil de planification** de projet à la demande
- **Méthodes d'animation** en intelligence collective (world café, approche chaîne de valeur, constellation, forces-faiblesses-opportunités-menaces vis-à-vis d'un objectif (SWOT- Strengths Weaknesses Opportunities Threats), ...)

4. Signataires

Région Réunion

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Temergie Réunion

temergie

Syndicat des énergies renouvelables (SER)

ser Syndicat des énergies renouvelables

Énergies Réunion

énergies REUNION AGENCE RÉGIONALE DE L'ÉNERGIE & DU CLIMAT

ADIR

ADIR

» 5. Annexes

5.1 QUELQUES CHIFFRES PROCHES DE LA FILIÈRE

La Réunion c'est :

- Près de **870 000 habitants** (2021)
- **303 000 emplois** salariés et non-salariés (2020) (dont 190 000 salariés privés et intérimaires)
- **375 000 logements** (en 2018) dont environ 220 000 en maisons
- **360 000 voitures** particulières (en 2019)

Les points saillants de la PPE en lien avec la maitrise de l'énergie et les ENR :

- Objectif de réduction de 8 % de consommation d'électricité en 2028 par rapport au scénario tendanciel de 2019, soit 438 GWh évités en 2028, ce qui représente la consommation annuelle de 300 000 habitants
- Réduction de la consommation d'énergie dans les transports » liens mobilité douce/ bornes de rechargement électriques (lieux publics, stations et logements)
- Quasi-suppression de la consommation d'énergie fossile dans le mix électrique par la **conversion à la biomasse** des centrales thermiques au charbon (Albioma) et au fioul lourd (EDF PEI) dès 2023
- Le développement des énergies renouvelables et de récupération avec pour objectif de multiplier par 2,5 la **production d'énergie photovoltaïque** à l'horizon 2028 par rapport à la production de 2019 et **encourager le développement de toutes les autres filières possibles**

Plan Solaire Régional :

- Situation actuelle : peu de toits équipés (cf. cadastre solaire) et une progression de 71 installations vendues/ an/entreprise en moyenne (soit 500 /an sur le territoire) montrant un fort potentiel appuyé par les sources de financement incitatifs et des communications institutionnelles
- Objectif du PSR : 1 toit = 1 centrale PV en autoconsommation, soit environ 200 000 logements

Emplois :

- La filière ENR représente en 2022 environ 700 emplois (attention chiffre difficilement estimable)
- « Il est estimé que la mise en œuvre de la PPE permettra la création d'environ 1100 emplois pérennes (liés à l'exploitation et à la maintenance des projets identifiés à la PPE), et d'environ 4300 emplois temporaires (liés aux travaux). » [PPE]

Sources :

- https://www.insee.fr
- http://www.nexstat.re
- https://www.btp-reunion.net/page/l-emploi-et-la-formation
- https://ville-data.com/logement/la-reunion-974
- https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/immatriculations_neuvesreunion_2018-19.pdf
- PPE 2019-2028_synthese

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)

Financé par l'Union européenne

Plan régional de développement économique

La nouvelle économie

La Réunion 2030